

Trois ans de roupillon avant de ranger des bistouris en folie

Dès 2007, Bachelot savait que tout allait de travers dans le service de chirurgie cardiaque à Metz.

PANIQUE sur les bran-cards ! Le 12 octobre, le service de chirurgie cardiaque de l'hôpital de Metz a fermé « en urgence ». Mortalité « effroyable », a invoqué l'Agence régionale de santé, qui en a avalé sa langue de bois. « Effroyable » ? Mais depuis quand ? « Depuis 2009 », assure l'Agence. Et avant ? Avant, tout était normal.

Voire, car Roselyne Bachelot avait sur son bureau, dès 2007, des documents aussi saignants que ceux révélés aujourd'hui. Et elle n'était pas seule à savoir. Toutes les autorités politiques et sanitaires

avaient entendu la sirène d'alerte. Mais, à l'époque, l'affaire avait vite coagulé.

Tout a commencé grâce au témoignage d'une patiente publié par « Le Parisien » le 5 avril 2007. La jeune femme dénonce alors une erreur médicale commise par le Dr Pierre-Michel Roux, et flanquée de dépassements d'honoraires délirants. Ce chef de la chirurgie cardiaque, qui opère à tour de bras depuis vingt ans au Centre hospitalier régional de Metz, n'est pas la première blouse blanche venue. Ancien interne des Hôpitaux de Paris, il s'est formé

à Laennec, se vante d'avoir connu Mitterrand et ne manque pas de soutiens. Médicaux mais aussi politiques : dès les premiers articles du « Parisien », le maire UMP de Metz, quelques notables francs-maçons et l'ancien ministre Claude Evin volent à son secours.

Mais le dossier s'épaissit. Deux chirurgiens et une anesthésiste, arrivés depuis peu dans le service, sortent le gyrophare et alertent l'ordre des médecins, la Caisse nationale d'assurance-maladie ou encore une Mission de médiation à la Haute Autorité de santé. « Ces trois praticiens chevronnés ont produit des documents alarmants », se souvient Alain-Michel Ceretti, chargé alors de cette mission et aujourd'hui conseiller santé auprès du médiateur de la République.

Opérations marathons

Les trois collègues du Dr Roux dénoncent des opérations inutiles – comme deux pontages au lieu d'un –, facturées plein pot en dépassements d'honoraires. Des séjours en « réanimation » abrégés pour faire « tourner la planche à billets ». Des interventions interminables – jusqu'à quinze heures au lieu de quatre ou cinq heures ! – et des techniques hasardeuses. Total : six fois plus de complications et deux fois plus de morts qu'ailleurs. Au secours !

C'est grave, mais c'est surtout, mot pour mot, ce que dé-

BIENTÔT DES CONSULTATIONS MÉDICALES SUR INTERNET



nonce aujourd'hui l'Agence régionale de santé : « *Les actes opératoires sont nettement plus longs que la moyenne, plus complexes, et on s'interroge sur la pertinence de certains d'entre eux* », explique au « Canard » Jean-Yves Grall, directeur de l'Agence. Et la mortalité ? « *A cas de gravité strictement égal* », elle est deux fois supérieure à la moyenne (11,2 %), et même trois fois pour les changements de valves (19 %). Rapporté au nombre de patients opérés, cela fait 15 morts « de trop » en 2009 ! Sans compter 2010. Effrayant, on vous dit.

Inspection éclair

Sauf qu'en 2007 les accusations des trois toubibs sont balayées d'un revers de stéthoscope. Le cabinet de Roselyne Bachelot saisit l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), mais oublie – c'est fâcheux – d'exiger une étude de la mortalité. L'inspecteur de l'Igas se contente d'examiner mollement les dépassements d'honoraires du Dr Roux. Il ausculte aussi quelques cas opératoires. Avec la célérité qui s'impose : l'inspecteur est dépêché sur place... un mois après l'annonce de la mission. A son arrivée, il n'a plus qu'à puiser 20 dossiers dans la pile qui n'attend que lui. « *On ne sait pas comment les dossiers ont été sélectionnés*, explique au « Canard » le Pr Gandj-bachkh, l'un des deux experts sollicités. *En tout cas, on n'a pas relevé d'opérations "hors*

des clous". » Conclusion de ce rapport au scalpel : « *Aucune anomalie notable*. » Voilà qui arrange tout le monde. Antoine Perrin, qui, avant de travailler au cabinet de Roselyne Bachelot, dirigeait l'Agence régionale d'hospitalisation de Lorraine et n'avait signalé aucun dérapage dans cet hôpital. Et jusqu'à l'UMP, qui aurait très mal supporté un scandale à six mois des municipales. La perte d'un grand service public hospitalier fait toujours bondir la population locale...

Aujourd'hui, l'affaire rebondit, façon polar. L'Agence régionale de santé a fait poser des « *verrous* » (sic) sur les dossiers des patients. Et la justice planque sous les brancards : une instruction contre X pour mise en danger d'autrui a été ouverte, le 6 mai, au tribunal de grande instance de Metz par le juge Sébastien Céribac.

Blanchi hier, le Dr Roux – qui n'a pas répondu au « Canard » – s'étouffe aujourd'hui : si on ferme son service, sous-entend cet as du bistouri dans « *Le Nouvel Observateur* » (21/10), c'est pour réaliser des économies et tout reporter sur le CHU de Nancy. Sûr que les économies, en ce moment, sont bienvenues. Mais, si l'alerte précédente avait été traitée avec moins de désinvolture, qui sait si d'autres économies auraient pu être obtenues. Des économies de complications, d'opérations, voire de décès. Bref, des petites économies sans importance...

Isabelle Barré